



Bruxelles, le 5.11.2018  
COM(2018) 730 final

ANNEX

**ANNEXE**

**de la**

**proposition de décision du Conseil**

**relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du comité  
«Commerce et développement» établi dans le cadre de l'accord de partenariat  
économique entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et les États de  
l'APÉ CDAA, d'autre part, pour ce qui est de l'adoption de la liste des arbitres**

## APPENDICE

### **DÉCISION N° 1 DU COMITÉ «COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT»**

**du...**

**relative à l'adoption de la liste des personnes prêtes et aptes à faire office d'arbitres**

LE COMITÉ «COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT»,

vu l'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et les États de l'APE CDAA, d'autre part (ci-après l'«accord»), signé à Kasane le 10 juin 2016, et notamment ses articles 100, 103, 94 et 104,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

1. La liste des personnes prêtes et aptes à faire office d'arbitres est établie telle qu'elle figure en annexe.
2. La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ... le ...

*Pour le comité «Commerce et développement»*

*Ministre du commerce du/de la/de l'*

*Représentant de l'UE*

## ANNEXE

### Liste des arbitres visée à l'article 94 de l'accord

*Arbitres sélectionnés par les États de l'APE CDAA:*

1. Boitumelo Sendy Gofhamodimo
2. Leonard Moses Phuti
3. Makong Tsotetsi
4. Sakeus Akweenda
5. Faizel Ismail,
6. Kholofelo Ngokoane Kugler
7. Nkululeko J. Hlophe
8. Samuel Jay Levy

*Arbitres sélectionnés par l'Union européenne:*

9. Jacques BOURGEOIS
10. Claus-Dieter EHLERMANN
11. Pieter Jan KUIJPER
12. Giorgio SACERDOTI
13. Laurence BOISSON DE CHAZOURNES
14. Ramon TORRENT
15. Michael Johannes HAHN
16. Hélène RUIZ FABRI

*Arbitres sélectionnés conjointement par les parties (non-nationaux pouvant agir en tant que président):*

17. Merit Janow
18. Ichiro Araki
19. Christian Häberli
20. Claus von Wobeser
21. Daniel Moulis